

 UNIVERSITÉ Clermont Auvergne PAC_2018	Procédure : Missions enseignement	Diffusion : Tout personnel composante	Date de diffusion : Juillet 2018
--	---	---	--

Procédure simplifiée missions au titre de l'enseignement

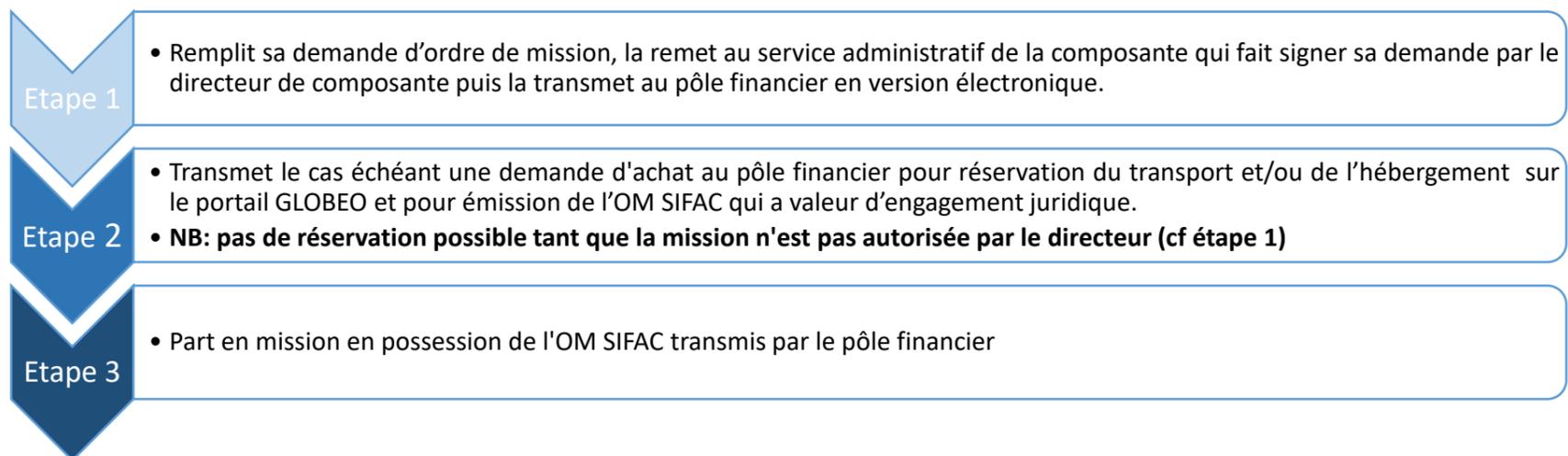
Rappel :

Préalablement à tout déplacement professionnel, il est **obligatoire** de remplir une demande d'ordre de mission (O.M) :

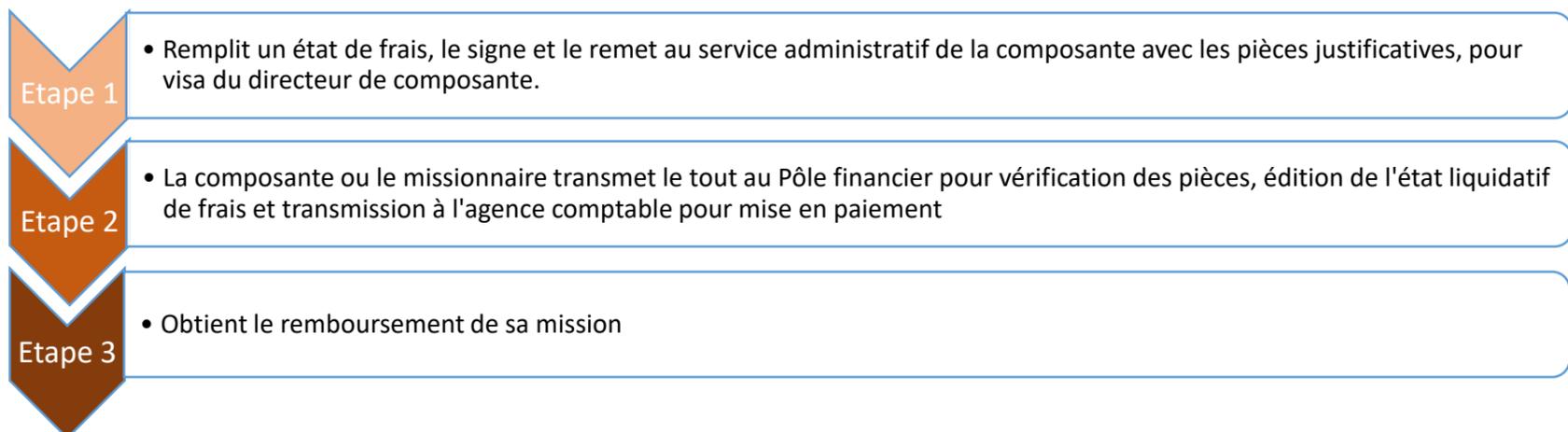
- **au moins 15 jours** avant votre départ sur le territoire
- **au moins 1 mois** avant votre départ à l'étranger.

L'ordre de mission **vaut autorisation d'absence de l'employeur et garantit votre couverture en cas d'accident**. Il permet également d'obtenir le remboursement des frais engagés **sous réserve de produire les pièces justificatives**.

1/ Avant son départ, le missionnaire :



2/ A son retour, le missionnaire :



à noter!

- Les déplacements entre les locaux de l'Université et une commune limitrophe (cf liste des communes concernées en PJ) ne rentrent pas dans le cadre des frais de mission, selon le décret du 3 juillet 2006. Il est alors possible pour l'agent de demander un (ou des) ticket(s) de transport en commun à sa composante.
- Les missions ne donnant pas lieu à l'engagement de frais **doivent tout de même faire l'objet d'un ordre de mission sans frais dans SIFAC** pour permettre le suivi de la mission.
- Dans les cas exceptionnels où le voyageur souhaite inclure dans sa mission une période prise pour convenances personnelles, il doit impérativement et au préalable le déclarer sur l'ordre de mission. En effet, sur le plan juridique et statutaire, le voyageur est considéré en congé (hors week-end). Cette période doit dès lors être impérativement autorisée par l'autorité administrative de l'agent, avant son départ en mission. De plus, un accident survenu durant cette période ne pourrait être qualifié d'accident du travail. Sur le plan financier, cette période ne bénéficiera d'aucune prise en charge par l'UCA des frais engagés.

PJ : *Formulaire demande d'OM UCA*
Formulaire état de frais UCA
Carte des communes limitrophes